

GRAND'RUE JEAN MOULIN : LA DÉMOLITION DE LA DALLE COMMENCE

C'est la dalle située côté centre-ville d'Alès qui est concernée en premier. Le chantier, qui s'est ouvert ce lundi 29 août, devrait durer entre six et huit semaines. Il préfigure le nouveau visage du quartier lorsqu'il sera traversé par une "rue jardin".

Lundi 29 août, quelques semaines après la démolition des deux passerelles qui enjambaient la Grand'rue Jean Moulin à Alès, les engins ont repris du service. Leur mission : déconstruire la dalle qui longe la rue côté centre-ville, conformément aux directives prises dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Le chantier a débuté à l'intersection de la rue de la Meunière.

Une fois achevé, ce premier volet d'envergure permettra de mieux imaginer ce que la Grand'rue Jean Moulin "new look" sera à l'issue de cet immense projet. « *D'une rue bétonnée et sans âme, nous allons construire une "rue jardin" arborée, faisant la part belle à la promenade, tout en permettant une circulation automobile apaisée* », a d'ailleurs rappelé Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération. C'est d'ailleurs lui qui s'est installé aux commandes de l'engin de chantier pour donner le premier coup de godet à la démolition de la dalle.

Stationnement et circulation fortement perturbés

Pendant six à huit semaines, le chantier avancera à la vitesse des mâchoires d'acier qui broient patiemment les tonnes de béton. Pendant le chantier, la rue est mise en sens unique (depuis le pont Vieux jusqu'au quai Boissier-de-Sauvages) et le stationnement est interdit entre les rues de la Meunière et du Commandant Audibert durant la totalité des travaux.

Pour Max Roustan, maire d'Alès, c'était presque un soulagement que de voir tomber cette dalle : « *Ce projet que nous mettons progressivement en place donnera un tout autre visage à cette rue. Il s'agit maintenant de créer un nouvel urbanisme pour vivre la ville différemment* ».

La sœur jumelle de la dalle en cours de déconstruction, celle qui se dresse sous les copropriétés (coté Gardon), sera à son tour déconstruite dès que les copropriétaires auront donné leur feu vert.

Les restrictions de circulation et de stationnement

- Pendant la totalité des travaux, il est interdit de stationner aux abords du périmètre du chantier.

- La Grand'rue Jean Moulin est mise en sens unique (sens pont Vieux – quai Boissier-de-Sauvages) entre la rue de la Meunière et la rue du Commandant Audibert.
- Les entrées et sorties, depuis l'accès sur la Grand'rue Jean Moulin, sont restreintes entre 8h et 18h.
- Un employé de l'entreprise est présent au abords du périmètre du chantier pour assurer la sortie des piétons si cela est nécessaire.
- Maintien des accès au parking collectif et box entre 18h et 8h (dans le périmètre du chantier et en fonction de l'avancement des travaux de démolition).